

Echos de Montendre

ÉTÉ 2015 - N° 3
Echos de Montendre - Bulletin Municipal
Dépôt légal n°952
Mairie 17130 MONTENDRE
Tél. 05 46 49 20 84.
mairie@ville-montendre.fr
http://www.montendre.fr
Impression : L'Atelier d'Impression
17130 Montendre

De Samuel Duménieu aux réfugiés espagnols, Montendre se souvient.

Montendre Ville Club : la 21^e saison !



Chers concitoyens,

Alors que s'achevait l'année scolaire, nous avons pu apprécier à plusieurs reprises et applaudir les résultats et les travaux d'une jeunesse appliquée et déterminée mais aussi sensible et respectueuse.

L'exposition consacrée à Samuel Duménieu tout comme le documentaire réalisé autour de l'exode espagnol dans la région de Montendre ont en commun d'avoir été produits par des collégiens et des lycéens montendrais ; en commun aussi et surtout,

la volonté d'entretenir la mémoire, de rendre hommage aussi, à des parcours singuliers d'hommes et de femmes, de porter un éclairage différent sur des destins douloureux.

On est loin de la jeunesse incorrecte et égoïste qu'on veut bien nous dépeindre parfois... Ces jeunes-là, en tout cas, sont les relais de notre histoire et porteurs d'espoirs et de messages de paix et de tolérance. Merci à eux pour ce petit air frais qu'ils ont fait souffler sur cette commune, nous avons partagé, toutes générations confondues, de beaux moments à l'évocation, tant de notre grand résistant montendrais que de nos concitoyens d'hier, déracinés et ballotés par la guerre ou la misère.

Tandis que la 21e saison Montendre Ville Club s'est ouverte, sur un été plein de promesses, la rentrée se prépare déjà : travaux dans les écoles et à la médiathèque, mise en place du grand forum des associations... tandis que les ruines du Logis de la Rochefoucauld, après un ultime toilettage, se dressent plus fières que jamais, en haut du château. Profitez de l'été pour monter voir ce remarquable travail réalisé par un chantier d'insertion, et prenez le temps d'admirer le superbe panorama que nous offre ce site si particulier. Qu'ils sont beaux nos paysages !

Bernard LALANDE

Sénateur-maire de Montendre

3 TRAVAUX & CADRE DE VIE

4 AU FIL DES CONSEILS

5 PRATIQUE 2015

6 ECONOMIE/ENVIRONNEMENT

7 L'ÉTÉ À MONTENDRE

8 JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

9 VOUS ÊTES COMME ÇA

10 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ

11 COMMUNES ASSOCIÉES



MAISON DE LA PETITE ENFANCE / MULTI-ACCUEIL

Après le départ, sous d'autres cieux professionnels, d'Elodie Chiché, c'est Marie-Dominique Dupuy qui assure désormais la direction de l'établissement d'accueil pour tout-petits.

FERMETURE DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est fermée pour travaux du 27 juillet au 1^{er} septembre 2015. Réouverture le mercredi 2 septembre.

ASSOCIATION ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ

Les horaires d'ouverture ont changé.

Désormais, les services de la Maison de la Solidarité, 5 rue de Tivoli à Montendre sont ouverts : du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

Contacts : tél. :! 05 46 49 29 33 - mail : AAC.MONTENDRE@wanadoo.fr



Commission signalétique

La commission communale "signalétique" a commencé son travail de relevé de la signalétique existante en débutant par les principaux accès de Montendre. Vieillissante



d'aspect, elle est également parfois incomplète (nouveaux établissements publics) ou obsolète (modification des sens de circulation). Il s'agira ensuite de vérifier que chaque lieu stratégique est suffisamment indiqué et fléché jusqu'à destination. Ne seront concernés que les services publics et sites touristiques. Une attention particulière sera portée à l'indication des nombreux parkings du centre ville mais aussi des sanitaires publics.

Centre de Loisirs

Au centre de Loisirs, rue Jacques Baumont, une ancienne réserve a été vidée de son contenu, nettoyée, le sol refait à neuf et les murs repeints. Cette petite salle peut donc désormais être utilisée comme dortoir. Cela a permis au centre de loisirs de fusionner ses deux



accueils sur un même lieu, maintenant que les enfants les plus petits ont une pièce spécifiquement aménagée pour le temps de la sieste.

Au château

Les travaux de relèvement de la ruine du Logis sont achevés : la scène avant et l'espace arrière ont été débarrassés des outils et matériaux restant et nettoyés... Elle a belle allure cette façade ! Avant de s'attaquer à l'escalier, les brigades du petit patrimoine vont réparer les gradinages du théâtre de verdure.



Une serre bioclimatique au collège

Les élèves de 3e SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) du collège Samuel Duménieu et



leur équipe éducative ont réalisé une serre bioclimatique dans le jardin de l'établissement. Elle a été inaugurée le 2 juin dernier par le sous-préfet Frédéric Poisot, en présence d'Yves Poujade et

Marie-Noëlle Tugas, adjoints au maire, Philippe Pluchon, Principal du collège, Louis Arnaud, directeur de la SEGPA et Eric Watel, professeur d'atelier des SEGPA, et bien sûr les élèves.

De sa conception jusqu'à sa réalisation.

Élaborée et construite entièrement par les élèves, la serre 100 % naturelle va permettre à tous les élèves du collège de bénéficier d'un nouvel outil de travail pour de nombreuses actions pédagogiques : culture de végétaux, conservation de légumes anciens, etc.

« Ils faisaient des recherches sur internet, ensuite on partageait et on faisait le point tous ensemble puis on allait sur le chantier. Moi je prenais juste les photos ! » a expliqué Eric Watel.

D'une surface de 40 m², elle a été bâtie avec des matériaux non polluants et en matières recyclées. Les fonda-

tions ont été élaborées avec des pneus usagés, les murs extérieurs en paille compressée et l'ossature en bois a été achetée dans une scierie locale.

Les élèves ont fabriqué eux-mêmes leur peinture écologique à base de la farine. Non toxique, elle est utilisée par les Suédois pour peindre leurs maisons.

Ce projet a permis aux élèves de SEGPA d'enrichir leur parcours vers la vie professionnelle mais aussi de mieux cerner leurs orientations futures. « *Plus tard je veux être menuisier et la construction de cette serre a confirmé ce que je veux choisir comme métier.* » explique Francisco. Cette aventure a renforcé la complicité entre élèves et professeurs. Ainsi, le dernier jour des travaux, toute l'équipe a partagé le casse-croûte de 10h... pâté, pain et cornichons, comme sur un « vrai » chantier !

Un projet à 10 000 €

Ce projet a été réalisé grâce à la taxe d'apprentissage, et les entreprises et artisans qui la versent au collège ont été chaleureusement remerciés.

Les élèves s'étaient également mobilisés pour boucler le budget en vendant des plantations tout au long de l'année. Ils ont été félicités ainsi que leurs encadrants, par les personnalités invitées, très impressionnées par cette belle réalisation.



Création d'un budget annexe « Tivoli »

Après avoir adopté le permis d'aménager de la zone en décembre 2014, et une fois le travail de conception et d'études réalisé, la commune peut désormais ouvrir ce secteur à l'urbanisation.

Cet aménagement concerne un lotissement, il faut donc créer un budget annexe.

La Commune avait fait l'acquisition des parcelles de terrains au lieu-dit « Tivoli » pour y réaliser ce lotissement communal. Les terrains figurant à l'actif de la Commune seront donc affectés au budget annexe du lotissement sous forme de cession qui s'élève à la somme de 63 455 € pour une superficie de 21 286 m².

Il a également été décidé d'opter pour l'application du régime de la TVA à ce budget annexe.

Le Conseil Municipal a donc voté l'ouverture d'un budget annexe « Tivoli » et également décidé de contracter un prêt relais à hauteur de 645 000 € sur 2 ans, dans l'attente d'encaisser les recettes correspondant à la vente de terrains.



Etudes d'aménagement du boulevard de Saintonge à passer avec le conseil départemental

Le 2 mars 2015, le Conseil Municipal a adopté le principe d'un échange du boulevard de Saintonge contre plusieurs routes départementales en agglomération entre la Commune et le Conseil Départemental 17.

Cet échange a pour but de mettre en conformité le trafic routier supporté par ces voies et de pouvoir lancer la réhabilitation du boulevard de Saintonge.

La réfection du revêtement routier de la Grand'Rue et de la rue de Bagatelle aura lieu, comme convenu, dans le courant de l'année 2015.

Parallèlement, il faut lancer les études préalables au réaménagement du boulevard de Saintonge afin d'évaluer le coût de cette opération.

Dans le cadre de la politique du Conseil départemental en matière de routes départementales en traverse d'agglomération, il est prévu que, pour une Commune de la taille de Montendre, le coût des études soit supporté à 50 % par la Commune.

Sur la base d'un coût d'objectif prévisionnel de 1 126 600€ HT de travaux, le montant des études est évalué à 74 397 € HT. La Commune devra en prendre 50 % à sa charge, soit 37 198,50 €.

Convention avec la communauté des Communes de Haute-Saintonge pour l'instruction des autorisations d'urbanisme

L'instruction des autorisations d'urbanisme est actuellement réalisée par les services de l'Etat, conformément à l'article L 442-8 du code de l'urbanisme.

Depuis le 1er juillet 2015, conformément à la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, cette mise à disposition des services de l'Etat est supprimée pour les communes appartenant à une intercommunalité de plus de 10 000

habitants et compétentes en matière d'urbanisme au titre du L 442-1 du code de l'urbanisme.

La Communauté des Communes de Haute-Saintonge s'est dotée à cette date d'un service ayant en charge l'instruction des demandes d'autorisations relatives à l'occupation des sols pour les communes compétentes qui décideront de confier par voie de convention cette instruction à la communauté de communes de la Haute-Saintonge conformément à l'article R 423-15 b du code de l'urbanisme.

Le Maire restera compétent pour délivrer, au nom de la commune, les autorisations d'urbanisme à l'exception de celles mentionnées à l'article L 422-2 du code de l'urbanisme qui relève du Préfet.

La Commune de Montendre faisant partie des communes concernées par ces nouvelles dispositions, elle a donc confié l'instruction des autorisations d'urbanisme à la Communauté des Communes de Haute-Saintonge depuis le 1er juillet, par le biais d'une convention.

Autorisations et actes dont la Communauté des Communes de la Haute Saintonge assure l'instruction

(autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol délivrés sur le territoire de la commune de Montendre) :

- permis de construire ;
- permis de démolir ;
- permis d'aménager ;
- certificats d'urbanisme article L. 410-1 a du CU ;
- certificats d'urbanisme article L. 410-1 b du CU ;
- déclarations préalables.

Acquisition d'une parcelle pour l'aménagement d'une aire de conteneurs à ordures ménagères et tri sélectif

Entre les immeubles sis 16 et 18, route de Jussas, une impasse privée dessert les habitations situées au lieu-dit Les Châtaigniers.

Le nombre d'habitations ayant augmenté le long de cette impasse et les bennes à ordures ménagères ne pouvant emprunter cette impasse, il est apparu nécessaire, pour que la collecte des OM se déroule normalement et que la propreté de l'espace public soit maintenue, d'aménager une aire pour des conteneurs à ordures ménagères et tri sélectif.

Pour des raisons de sécurité, cette aire de stockage ne pouvait être aménagée sur le domaine public existant. Il a donc été convenu avec Monsieur Christian Grégoire, domicilié 18 route de Jussas à Montendre, qu'il cède à la Commune de Montendre, pour l'euro symbolique, à l'angle entre l'impasse et la route de Jussas, une portion de 14,5 m² de la parcelle AS n° 36 dont il est le propriétaire afin que puisse y être aménagée une aire de trois conteneurs. En contrepartie, la Commune de Montendre assurera les frais liés à la vente et, en remplacement de la haie existante, replantera une haie au droit de cette aire de stockage, sur le terrain de Monsieur Grégoire.



Travaux d'adaptation de la cuisine de la structure multi-accueil (Maison de la Petite Enfance) à la fourniture des repas

Le 2 mars 2015, le Conseil Municipal a adopté la convention de délégation de service public pour la gestion de la structure multi-accueil de la Maison de la Petite Enfance. La Caisse d'Allocations Familiales ayant adopté une nouvelle grille de calcul du montant de la Prestation de Service Unique pour inciter les gestionnaires d'établissements d'accueil de jeunes enfants à fournir les repas, cette convention prévoit la fourniture des repas par l'association Mamuse et Méduque ainsi que leur fabrication sur place à compter du 1er novembre 2015. Pour cela, il est nécessaire d'effectuer des travaux de réaménagement des locaux de l'office existant (création d'un nouveau local poubelle, transformation du local poubelle existant en réserve sèche, acquisition de mobilier spécifi-



que et d'électroménager, etc.).

Ces travaux représentent un investissement de 16 780,95 € HT et sont éligibles à une subvention de 80 % de (13 424,76 €) que la Commune a sollicitée auprès de la CAF.

Chantiers de jeunes volontaires internationaux

Trois chantiers ont été programmés cette année en partenariat avec Solidarités Jeunesses et la Communauté de Communes de la Haute Saintonge.

Ces chantiers sont les suivants :

- Création d'un jardin pédagogique collectif et sensibilisation à l'éducation à l'environnement et au développement durable (du 15 mai au 31 octobre 2015) ;
- Chantier international pour la mise en place d'activités d'animation sur un centre d'accueil international afin de développer des outils de sensibilisation liés à l'éducation à l'environnement et au développement durable (du 3 juin au 28 août 2015) ;
- Chantier adulte (poursuite de la restauration des remparts du château de Montendre, du 1^{er} au 22 septembre 2015).

Service central de l'état civil à Nantes

Le service central d'état civil à Nantes a pour compétence principale la gestion de l'état-civil des Français nés à l'étranger. Son guichet d'accueil physique étant désormais fermé, toute demande de délivrance de document d'état-civil doit être effectuée :

- soit en ligne sur le site France Diplomatie par l'intermédiaire du lien suivant : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html> (démarche gratuite) ;
- soit par voie postale à l'adresse suivante :

Service central de l'Etat Civil
11, rue de la Maison Blanche
44941 NANTES CEDEX

ACCUEIL des NOUVEAUX HABITANTS

Comme chaque année, en partenariat avec le SIVOM et l'Office de tourisme, la Commune de Montendre organise l'Accueil des Nouveaux habitants (communes du SIVOM) qui aura lieu cette année le **samedi 19 septembre à partir de 11 heures**, dans le cadre du Forum des Associations à la salle des fêtes (voir programme en dernière page).

Accueillis par vos élus, vous pourrez découvrir les nombreuses activités pratiquées dans nos communes, les loisirs, les services, etc. mais aussi rencontrer et dialoguer avec des bénévoles, des responsables associatifs...

Inscriptions en mairie ou auprès de l'Office de tourisme 05 46 49 46 45.



FINANCES PUBLIQUES MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ACCUEILLANT LE PUBLIC.

Pour tenir compte du développement des nouveaux modes de contact à distance, plus modernes et plus accessibles, la Direction Départementale des finances publiques de la Charente-Maritime a décidé de modifier les horaires d'ouverture de ses services accueillant le public.

Ainsi, depuis le 1er juillet 2015, les horaires du centre des finances publiques de Jonzac et de la trésorerie de Mirambeau sont les suivants :

Centre des Finances publiques de Jonzac :
26 avenue Foch BP 8917503 Jonzac Cédex

Lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h

Trésorerie de Mirambeau :
12 rue de St Bonnet 17150 Mirambeau
Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15

Pour répondre à l'ensemble des besoins et attentes des contribuables, le site impots.gouv.fr accessible 24h/24 et 7jrs/7, délivre toutes les informations fiscales nécessaires et permet aux usagers (particuliers, professionnels, collectivités locales et partenaires) d'effectuer en ligne l'essentiel de leurs démarches.

Les usagers particuliers comme les professionnels peuvent aussi joindre le Centre Impôts Service sur une plage horaire étendue :

- du lundi au vendredi de 8 h à 22 h
- le samedi de 9 h à 19 h, hors jours fériés, au 0 810 467 687 ou 0 810 IMPOTS (coût moyen à 6 centimes d'euro la minute, hors coût d'interconnexion éventuel de son opérateur).

Des jeunes motivés au Forum de l'Alternance

« **L'apprentissage, la voie royale pour arriver à l'emploi** » C'est ainsi que Jean-Michel Rapiteau, Président de la Maison de l'emploi a lancé officiellement ce forum, organisé en mai à Montendre, par la Mission locale de Haute Saintonge en partenariat avec la Région Poitou-Charentes, en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles Christophe Boule et Ludovic Poujade qui représentaient la mairie de Montendre.

poursuivre leurs études et entrer dans le monde professionnel. Titulaire d'un BAC +2 DUT techniques de commercialisation, Adeline recherche un contrat en alternance pour une licence en Ressources Humaines. Margaux, elle, recherche une entreprise pour une licence pro MASERTIC (Marketing des Services et Technologies de l'Information et de la Communication), elle aimerait plus tard créer son entreprise.

actuellement en Brevet professionnel et Pauline en CAP fleuriste. Elles sont contentes d'avoir intégré le monde du travail, elles ont des responsabilités et surtout une rémunération. Mais il leur a fallu environ un an pour trouver une entreprise... elles n'ont pas lâché et ont finalement trouvé ! « *Il faut de la motivation et surtout s'affirmer et savoir se différencier des autres.* » a expliqué Pauline.



Laurine et Pauline, jeunes fleuristes heureuses d'avoir fait le choix de l'apprentissage.

Dans les allées du forum, motivées, leur CV à la main, Adeline, Catarina et Margaux, trois jeunes filles de 21 ans, sont activement à la recherche d'une entreprise et d'une école pour

Catarina, récemment diplômée en BTS Tourisme, recherche une école qui la formerait au métier de chargée de mission tourisme et culture dans un syndicat mixte. Comme elles, environ 230 jeunes de filières et niveaux différents sont venus à la rencontre des 30 exposants présents sur le forum et des quelques 180 offres de contrats par alternance qu'ils proposaient. Parmi les profils présents, deux jeunes apprenties fleuristes : Laurine,

Côté professionnels...

Actuellement à la recherche d'un contrat en alternance, Ghislaine Rouderon, responsable des Ressources Humaines chez IMERYS refractory Minerals, tenait un stand afin de rencontrer de potentiels candidats sur le territoire. « *Sur un CV je ne regarde pas que le diplôme, mais aussi la personne qui est passée par l'alternance. Pour moi l'alternance est préférable dans le recrutement.* ». Une table ronde était organisée dans la journée autour du fonctionnement des contrats d'apprentissage et des contrats de professionnalisation : un échange détendu s'est tenu entre professionnels de l'orientation et de l'emploi et les futurs apprentis.

Infos environnement et déchets

Un jeudi de mai, la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge tenait un point d'information au marché de Montendre. Faïçal Hemara, agent de sensibilisation au tri, du service déchets de la CDCHS, est ainsi venu à la rencontre des habitants pour répondre à leurs questions : tri des déchets, compostage, prévention des déchets, etc. De nombreux documents étaient distribués sur place : aides mémoires, horaires des déchèteries, charte d'engagement du compostage ou liste des conteneurs à textile de la Haute Saintonge.

NB : toutes ces infos sont disponibles sur le site de la Communauté des Communes de la Haute Saintonge.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En Haute Saintonge, il existe quatre modes de récupération des déchets produits par les ménages et/ ou les entreprises :

- la collecte des ordures ménagères en sacs poubelles ou en bacs de regroupement (**En 2014, un haut-saintongeais a produit environ 224 kg d'ordures ménagères**).

- la collecte sélective en colonne de tri ou en sacs jaunes pour récupérer les matériaux recyclables : verre, bouteilles en plastique, cartonnettes, boîtes de conserve... **En 2014, un haut saintongeais a produit environ 52 kg d'emballages, de papiers et 37 kg de verre.**

- La déchèterie : pour les objets encombrants, ferraille, cartons, bois, déchets verts, déchets ménagers spéciaux (peinture...), déchets d'équipement électrique et électroni-

que... En 2014, un haut saintongeais a apporté environ 199 kg de déchets en déchèterie.



Pour tout savoir sur le tri, les collectes, les déchetteries...

- La collecte des textiles en borne pour les vêtements, chaussures, maroquinerie, jouets, linge de maison (depuis mars 2011).

La Communauté de Communes a la compétence collecte et traitement des déchets sur tout le territoire. Elle doit donc organiser la collecte et l'élimination des 34 387 tonnes de déchets produits en 2014. Une société est chargée d'effectuer la collecte, de transporter et d'éliminer ces déchets.

Le budget annuel du service déchets est d'environ 5 290 000 € par an. Le budget du service est financé à 87% par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM perçue par l'intermédiaire de la taxe foncière).

BASSIN LUDIQUE DE MONTENDRE

Ouvert tous les jours juillet et août, de 13h30 à 19h45
Nocturne le mercredi jusqu'à 21h45
☎ 05 46 49 23 88

Tarifs habitants* Montendre, Chardes, Vallet	Prix en euros
1 bain	2,00
10 bains	15,40
30 bains	32,30
Carte familiale	114,50
Tarifs jeunes du SIVOM jusqu'à 18 ans **	
10 bains	15,40
30 bains	32,30
Tarifs hors commune / hors SIVOM	
1 bain	2,80
10 bains	24,50
30 bains	55,00
Carte familiale	229,00
Enfant jusqu'à 3 ans	
	Gratuit

* carte délivrée à la mairie de Montendre sur présentation d'une photo et d'un justificatif de domicile,
** carte délivrée à la mairie de Montendre sur présentation d'un certificat de résidence (délivré par la mairie du domicile) et d'une photo.

Bassin ludique Tarifs et horaires



Visites découvertes avec l'office de tourisme

Cet été, l'Office de Tourisme de Montendre vous propose des visites découvertes (sur inscriptions) :

- lundi : la safranière de Vanzac. Rendez vous à l'église de Vanzac à 10h ; la safranière viendra vous chercher.
- mercredi : la distillerie Couks à Coux. Rendez vous à 10h à l'aire de covoiturage de Montendre (parking Intermarché).
- jeudi : visite de ville (Halles, château, Musée de la tour carrée, salle de garde, puis dégustation de produits locaux à l'Étal des Saveurs).
- vendredi : visite de la poterie à Rouffignac. Prix de la visite 3€ (gratuit moins de 10 ans).

L'office organise également un jeu de piste à la découverte de Montendre pour les enfants.



Aurélië Dubeau, Emeric Marcoau et Gwenaëlle Labègue vous accueillent sous les halles tout l'été.

Renseignements et inscriptions Office de Tourisme 05 46 49 46 45 ou officetou-risme.cantonmontendre@wanadoo.fr - site : www.montendre-tourisme.fr



Nouveau au lac cet été !

Venez essayer en toute sécurité le circuit quad électrique, au lac (ancien boulo-drome d'été). Sans bruit, sans pollution.

Enfants de 4 à 12 ans. Casque obligatoire fourni.

Horaires : lundi, jeudi, vendredi et dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h30 ; mercredi et samedi de 14h à 18h30. Renseignements au 06 23 24 56 32

21e saison Montendre Ville Club

La 21e saison d'été Montendre Ville Club a été officiellement inaugurée ce mardi 23 juin devant les halles de Montendre par ses partenaires historiques : la **mairie** représentée par son 1er adjoint Patrick Giraudeau, l'**office de Tourisme** en la personne de Stéphanie Maimbourg, **LA Maison Pop'** et sa nouvelle présidente Florence Gruelles et l'**UCAIM** représenté par Wilfried Duterte, son jeune et dynamique président.

Devant un parterre d'élus et d'exposants, ils se sont réjouis du retour de l'UCAIM dans l'aventure, insistant sur la richesse de ce partenariat qui créa voilà 20 ans le premier marché nocturne... aujourd'hui manifestation phare des étés montendrais.

L'organisation MVC recrute chaque saison des jeunes animateurs du bassin de vie pour offrir à la population des manifestations locales de qualité, à la portée de toutes les bourses, mais aussi des activités sportives et de loisirs multiples... à l'image d'un club de vacances.



Patrick Giraudeau, Florence Gruelles, Stéphanie Maimbourg et Wilfried Duterte



Les Joyeux Z'animateurs MVC cru 2015

JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

L'hommage des collégiens à Samuel DUMÉNIÉU



Le sénateur maire a félicité élèves et professeurs pour ce remarquable travail de mémoire.

32 ans après la cérémonie qui donna le nom de Samuel Duménieu au collège, ses arrière-petits-enfants ont posé à nouveau devant la plaque commémorative



Qui était Samuel Duménieu ? Pourquoi le collège porte-t-il ce nom ? C'est

en essayant de répondre à ces questions que les élèves de 3eA ont permis d'éclairer le destin de ce grand homme et de lui redonner toute la place qu'il mérite dans l'histoire, certes de leur établissement mais aussi dans celle de notre commune. Coïncidence, la classe comptait parmi ses élèves Paolo Diez, l'un des arrière-arrière-petits-fils du résistant mort en déportation... ce qui a facilité l'accès aux archives familiales de Samuel Duménieu.

Les élèves, encadrés et accompagnés par leurs professeurs d'histoire Mme Dupuis et Mme Boulet ont conçu une exposition passionnante sur le parcours de Samuel Duménieu, sa vie avant la guerre, son action dans la Résistance puis sa funeste fin dans le camp de concentration de Neuengamme fin 1944, mais aussi sur les nombreuses démarches engagées après-guerre par sa veuve pour faire rapatrier le corps, reconnaître son statut de résistant, etc. Cette exposition est disponible sur le site du collège : <http://www.college-Duménieu.fr>. "Qui est Samuel Duménieu

Au revoir, monsieur le Principal ! Après 5 années passées à la tête du collège, Philippe Pluchon part diriger un établissement sur Tahiti. Pas de quoi inquiéter ce globe-trotter qui a déjà sévi dans l'Océan Indien, (La Réunion, Madagascar, Mayotte...). Sa direction à Montendre aura été fortement marquée par un accroissement important des effectifs, la création de classes à options (golf, base-ball), mais aussi les sections ULIS et prochainement une classe relais. Bernard Lalande a tenu à saluer ce beau bilan et le travail en étroite collaboration entre collège et collectivité en remettant à Philippe Pluchon la médaille de la Ville. Originaire de Vallet (sa famille y est établie depuis le 16e siècle), le principal a dit au revoir mais certainement pas adieu. !



Des collégiens talentueux et impliqués

Pour la deuxième année consécutive, la mairie de Montendre organisait une cérémonie destinée à saluer des collégiens qui se sont particulièrement distingués au cours de l'année écoulée dans des disciplines diverses voire dans la conduite de projets, mettant ainsi leur établissement à l'honneur.

Cette année, ce sont les quatre champions académiques de run and bike (Pénélope De Mota Ferreira, Emi Barbier, Anthony Brégière et Fabien Tessier) qui avaient créé l'événement au lac en février dernier et les élèves de 3e A non latinistes pour leur travail de recherches sur Samuel Duménieu qui ont été récompensés et félicités.

Bernard Lalande les a remerciés pour leur sérieux et leur motivation, soulignant l'implication et le travail des enseignants résolument engagés pour faire réussir et progresser leurs élèves, tandis que Céline Briaud et Elisabeth Diez remettaient à chacun des entrées au bassin ludique et des pass pour des activités de loisirs Montendre Ville Club.



VOUS ÊTES COMME ÇA...

Ida sin vuelta... la mémoire vive des Espagnols exilés

Jeudi 2 juillet, il y avait beaucoup de monde, autour de Bernard Lalande, Michelle Carmouse, Céline Briaud et Elisabeth Diez, pour rendre hommage aux réfugiés espagnols de Montendre et d'ailleurs, et en particulier aux 659 personnes ayant transité durant quatre ans dans le camp des Chaumes.

Rappelez-vous : il y a trois ans, le 14 juillet 2012, la nouvelle place des Chaumes était inaugurée à la suite d'un important chantier mené dans le cadre d'un projet participatif, réunissant municipalité, comité de jumelage avec Sulz, anciens réfugiés et leurs descendants et habitants du quartier. Enfin, le site de l'ancien Camp des Espagnols était identifié, symbolisé, l'histoire reconnue...

2014. Paloma Diez et Carla Sarraud respectivement en première L et ES au lycée de Jonzac réalisent un travail de recherches dans le cadre de leurs TPE (travaux personnels encadrés). Leur choix se porte sur l'immigration espagnole à Montendre entre les années 30 et 50, avec notamment l'épisode du camp des Chaumes. Les deux lycéennes recueillent ainsi des témoignages et montent un documentaire baptisé « *Ida Sin Vuelta* » (aller sans retour), parti-

culièrement instructif et riche, à tel point que le musée de l'Immigration à Paris et le musée de la "Retirada" à Argelès se sont intéressés à leur travail de recherches.

Mais, à quoi bon ces nombreux témoignages si personne n'en prend connaissance ?... Près de trois ans après l'inauguration de la place, Céline Briaud (dont les grands-parents se sont connus dans le camp) et qui fut l'élue référente du projet de réhabilitation de la place entre 2009 et 2012 et Elisabeth Diez, ajointe à la jeunesse et à la culture, décident donc d'organiser une projection publique du documentaire...

Le hasard faisant parfois bien les choses, la C^{ie} « Théâtre Toujours à l'Horizon », qui travaillait depuis plusieurs mois sur la mise en écriture de témoignages de femmes dans l'exil, vient alors proposer une lecture théâtralisée des souvenirs de Nieves (de La Rochelle) et de Lola (de Montendre), qui ont vécu, enfants, la *Retirada* (exode).

C'est ainsi que « *Nos Queda la Palabra* » (*il nous reste la Parole*, dit par Marie-Claire Vilar) a précédé la projection. Dans un silence recueilli, le public, pourtant nombreux, a écouté avec une grande attention et beaucoup d'émotion, par la voix d'une autre, le témoi-

gnage de Lola Perdiaud. Présente, assise tout près de la comédienne, Lola écoute, hoche la tête, regarde sa soeur, se souvient... Un moment particulièrement saisissant.

L'intermède musical et les balades légères proposées par le groupe « *De la Branche* » (dont le chanteur Christophe et son frère Laurent, le batteur et le batteur sont les petits-fils de Luis Bonet, réfugié politique espagnol) furent de nature à faire retomber un peu l'émotion avant la projection du documentaire réalisé par Paloma et Carla.

A travers les témoignages souvent poignants de Titou Tugas, Marcel Diez, Luis Bonet, Juana Charron et Céline Briaud, on comprenait mieux les difficiles moments vécus par des hommes, femmes et enfants ayant quitté leur pays, pour des raisons politiques ou économiques, la douleur de l'exil, la difficulté d'être un étranger dans un autre pays, de trouver du travail, de subvenir aux besoins de sa famille, l'espoir aussi d'une nouvelle vie, plus libre, plus douce...

A l'issue du reportage, autour du verre de l'amitié, on a continué à échanger sur ce passé douloureux, dont on recommence à parler depuis quelques années. ENFIN.



De La Branche



Entre les adjointes Céline Briaud et Elisabeth Diez, Christophe et Laurent Bonet, dont le père et le grand-père fuirent l'Espagne franquiste.



Au 1er rang, notre concitoyenne Lola Perdiaud et sa soeur, Cecilia. Au second plan, Titou Tugas, fils de réfugiés espagnols



Tout le talent de la comédienne Marie-Claire Vilar



Les deux lycéennes montendraises, Paloma Diez (arrière-petite fille de Cypriano Diez), et Carla Sarraud



Place des Chaumes : cette belle soirée d'été, instructive, émouvante et divertissante avait attiré un public très nombreux.

AU CŒUR DE VOTRE CITÉ



Commémoration de l'appel du 18 juin

Le conseil municipal, la gendarmerie, les sapeurs-pompiers et les anciens combattants ont célébré l'appel historique du général de Gaulle lancé sur les ondes le 18 juin 1940.



PREMIER FESTIVAL DE MAJORETTES

Début juin, les Cannes Majors de Montendre organisaient leur premier festival. Festivités et représentations de majorettes et de fanfares se sont succédées autour des halles puis à la salle des fêtes. La manifestation a même été suivie par Kenny Lebon, directeur animateur de la radio Hit Station, qui a interviewé les majorettes montendraises.

Vie associative / LA Maison Pop' : inauguration du PAVA

LA Maison Pop' et la DDCS ont inauguré le Point d'appui à la vie associative (P.A.V.A) en présence de Frédéric Poisot, sous-préfet de Jonzac, Alexandre Magnan, directeur de la cohésion sociale, Brigitte Rokvam, conseillère départementale et Elisabeth Diez, adjointe au maire.

Le Point d'appui à la vie associative, dit P.A.V.A., permet aux créateurs de nouvelles associations et aux associations déjà actives, d'obtenir un accompagnement technique, méthodologique (et gratuit !) dans un lieu de ressource et de proximité. Ce point d'appui mis en place à LA Maison pop' a une durée de trois ans renouvelable. Aujourd'hui, le Département compte 12 000 associations et des milliers de bénévoles. Alexandre Magnan le directeur de la cohésion sociale a souligné l'importance de ce lien de proximité pour les associations.

Un soutien associatif qui évolue

En 1995, le ministère de tutelle nommait un délégué Départemental à la vie associative. Ensuite la Maia 17 (Mission d'Accueil, d'Information des Associations), réseau de proximité pour les associations a été mise en

place, et maintenant le P.A.V.A.

Structure dynamique à l'action majeure dans notre territoire grâce à des ses nombreuses actions et implications, le centre socio-culturel LA Maison Pop' disposait déjà de ces compétences. Associé depuis plusieurs années au réseau MAIA 17, puis sélectionnée par la DDCS, elle fait aujourd'hui partie des six structures (implantés à Marans, Villeneuve les salines à la Rochelle, Saintes, Saint-Pierre d'Oléron et Saint-Jean-d'Angély.) labélisées sur le département de la Charente-Maritime.

C'est une belle reconnaissance pour LA Maison Pop' et la vie associative locale mais aussi une opportunité pour les associations d'obtenir sur place de nombreux conseils. Les salariés du centre social répondront directement à leurs questions et leur proposeront des services adaptés à leurs besoins (accueil personnalisé, ordinateur, photocopieuse, scanner...) leur permettant de concrétiser plus facilement leurs projets.

Cette inauguration s'est terminée par un petit buffet réalisé en partie par l'atelier cuisine encadré par Charlotte, animatrice à LA Maison Pop'.



Frédéric Poisot, sous-préfet, Florence Gruelles, présidente de LA Maison Pop' et Alexandre Magnan, directeur de la DDCS, ont signé la convention liée au PAVA.

Commune associée de VALLET

Journées du patrimoine

Samedi 19 septembre

Dimanche 20 septembre

Eglise St Babylas de Vallet

Animations et expositions gratuites et ouvertes à tous

Samedi 19 septembre - à partir de 18h

Exposition d'œuvres d'artistes locaux : Djotof (photographie), Florent Bret (zinguerie d'art) peintures de Nicolas Guerry, Liez, « Au Gai Pinceau » (association de Ste Lheurine), Tof.

18h : Ouverture et interlude musical : *Purpleston Circus*.

18h30 : Concert *Make@noise* (pop rock)

19h30 : *Purpleston Circus*

20h : Concert *Oracasse* (musique de la Nouvelle-Orléans).

Toute la soirée, pique-nique convivial (apportez vos couverts !) - possibilité de faire des grillades et de petite restauration sur place avec le foyer rural de Vallet

Dimanche 20 septembre (11h /17h)

Toute la journée l'exposition d'art continue...

11h30 : apéritif musical (*Rock-School*) offert par la municipalité et le foyer rural Val et Pontignac.

Expositions de voitures anciennes (*RETROMOBILE de la Petite Champagne*)

14h : Concert *Nimb* (jazz)

Parade musicale avec *Oracasse*.



Commune associée de CHARDES

Avis aux sportifs

Depuis leur installation au lac à l'été 2013, les agrès sportifs rencontrent auprès du public un vif succès.

En effet, ces agrès de fitness de plein air sont le compromis idéal entre aspects ludique et sportif. Ils permettent en fonction de leur difficulté de satisfaire aussi bien les sportifs confirmés que les débutants. C'est pourquoi, afin de diversifier et

de délocaliser l'offre d'activités sportives, la maire délégué de Charde a décidé d'équiper le square d'agrès. Les deux premiers ont été installés fin juin. équipements font travailler spécifiquement :

- Le poney : musculation des jambes, ceinture abdominale, poitrine cardio-pulmonaire
- le Ski de fond : musculation

abdos et lombaires, agilité vertébrale, hanches.

Ces équipements, destinés aux adultes, sont libres d'accès.

Sanitaires scolaires

Les travaux menés par l'entreprise Lafaurie de Montendre vont bon train pour être livrés comme prévu à la rentrée de septembre.



Solidarité

Animations

Loisirs

Education/ Enfance

Souvenir

Sport

Echanges

Culture

1^{er} Forum des ASSOCIATIONS

Salle des fêtes
de MONTENDRE

2015

SAMEDI 19
SEPTEMBRE

10h >17h

ACCUEIL DES NOUVEAUX
HABITANTS A 11 H 00

Stands et démonstrations
animés par les associations



FORUM_{DES}
ASSOCIATIONS
MONTENDRE

Gratuit et ouvert à tous !

Mairie de Montendre - 05 46 49 20 84

En partenariat avec LA Maison Pop', l'Office de Tourisme et le SIVOM.